



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/44/2
3 novembre 2004

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante-quatrième réunion
Prague, 29 novembre – 3 décembre 2004

ACTIVITÉS DU SECRETARIAT

Avis concernant les décisions de la 43^e réunion du Comité exécutif

1. Le rapport de la 43^e réunion contenant les décisions du Comité exécutif a été transmis à tous les membres du Comité exécutif et aux autres participants à la 43^e réunion. De plus, les décisions relatives aux approbations de projets ont été envoyées aux pays visés à l'Article 5 concernés, ainsi qu'aux agences bilatérales et d'exécution.
2. Les décisions exigeant un suivi de la part du Secrétariat et/ou des agences bilatérales et d'exécution ont été réglées ou communiquées, selon les directives du Comité exécutif.
3. Le Secrétariat a demandé au Trésorier de virer sur les comptes des agences bilatérales et d'exécution les ressources approuvées à la 43^e réunion, et/ou à les porter à leur crédit au titre de contributions bilatérales aux Parties non visées à l'Article 5 concernées.

Réunion des Parties au Protocole de Montréal

4. Le mandat du Comité exécutif (UNEP/OzL.Pro.9/12, Annexe V) invite le Comité exécutif à faire rapport tous les ans à la Réunion des Parties. Le Secrétariat a préparé un rapport (UNEP/OzL.Pro.16/10) qui fait la synthèse des décisions des 41^e, 42^e et 43^e réunions du Comité exécutif, qui se sont déroulées depuis la quinzième Réunion des Parties. Ce rapport a été diffusé aux Parties avant la seizième Réunion et sous forme électronique aux membres du Comité exécutif.

Aperçu des propositions à la 44^e réunion

5. Le Secrétariat a entrepris les tâches suivantes pour la préparation de la 44^e réunion.

État des ressources et planification

6. Conformément à la décision 41/92, le Secrétariat a préparé les informations concernant la disponibilité des ressources pour ce qui est des plans d'activités et de l'état de conformité.
7. Le Secrétariat a examiné notamment les soldes totaux engagés des projets menés à terme détenus par les agences de même que les coûts d'appui aux agences associés aux montants restants de ces projets, et a calculé le montant total des ressources dont dispose le Comité exécutif pour les approbations à la 44^e réunion. Ces ressources comprennent la trésorerie et les billets à ordre enregistrés dans l'état des contributions plus le montant des fonds restitués au titre des projets terminés sous forme de soldes.
8. Le Secrétariat a également examiné l'état d'avancement de la mise en œuvre des plans d'activités de 2004 compte tenu des propositions présentées à la 44^e réunion et des précédentes approbations des 42^e et 43^e Réunions. En réponse à la décision 43/3, le Secrétariat a examiné les projets prioritaires figurant encore dans les plans d'activités de 2004 à la suite de la 43^e réunion qui sont considérés comme essentiels pour aider les pays à retrouver l'état de conformité et/ou à atteindre l'état de conformité avec les mesures de réglementation de 2005 visées dans le

Protocole de Montréal. En réponse à la décision 42/3, on a évalué le besoin éventuel d'un créneau destiné à accélérer et maintenir le rythme de l'élimination.

Situation/perspectives de conformité avec les mesures de réglementation du Protocole de Montréal dans les pays visés à l'article 5 (suivi de la décision 43/4)

9. Le Secrétariat a effectué un compte rendu annuel des possibilités pour les pays visés à l'article 5 de parvenir à la conformité avec les mesures de réglementation du Protocole de Montréal. Il a également examiné, pays par pays, où en était la mise en œuvre des programmes nationaux d'élimination dans les pays visés à l'article 5 que la Réunion des Parties a trouvés en situation de non-conformité, qui semblent être en situation de non-conformité ou courent le risque futur de non-conformité s'agissant des CTC, et il a rassemblé des informations sur les obstacles qui empêchent chaque pays appartenant à ces catégories de parvenir à la conformité. Le Secrétariat a aussi analysé les données de consommation de SAO par secteur dans les pays visés à l'article 5.

Plan d'élimination modèle triennal à horizon mobile 2005-2007

10. Le Secrétariat a élaboré un rapport de situation sur le déroulement de la mise en œuvre du plan d'élimination modèle triennal à horizon mobile à la date de la 44^e réunion. Il donne une analyse de la quantité des substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO) qui doit être approuvée aux fins de financement afin de permettre à tous les pays visés à l'article 5 de parvenir aux objectifs de 2005 et de 2007 du Protocole de Montréal, ainsi que celle qui est nécessaire pour éliminer les SAO restantes afin d'atteindre les objectifs de 2010.

Indicateurs qualitatifs d'efficacité

11. Pour faire suite à la décision 42/5 b), le Gouvernement canadien a présenté au Secrétariat une proposition sur des indicateurs qualitatifs d'efficacité qui permettraient de mesurer les résultats des agences d'exécution. Les agences d'exécution et le Secrétariat ont examiné d'autres propositions concernant ces indicateurs, notamment ceux qui résultent des discussions qui ont eu lieu lors d'une réunion de coordination avec les agences d'exécution en octobre 2004. Certaines propositions relatives aux indicateurs qualitatifs d'efficacité seront présentées à la 44^e réunion.

Régime des coûts d'administration et financement de l'unité centrale

12. Les coûts administratifs du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale ont changé en novembre 1998, passant d'un taux uniforme de 13 pour cent appliqué à tous les projets à un barème graduel (décision 26/41), puis à un barème inférieur en décembre 2002 qui comprend une subvention de l'unité centrale de 1,5 millions de dollars US par an et par agence (décision 38/68). En réponse à la décision 41/94 d), le Secrétariat a examiné à nouveau le régime des coûts d'administration et présenté des propositions pour le financement de l'unité centrale pour l'exercice 2005.

Surveillance et évaluation

13. L'Administrateur principal, Surveillance et évaluation a rédigé un rapport d'achèvement de projet consolidé analysant individuellement chaque rapport d'achèvement de projet présenté par les agences bilatérales et d'exécution pour la période écoulée depuis la 41^e réunion. Il a également terminé le rapport sur l'évaluation des projets de stockage de halons pour les pays ayant de faibles volumes de capacités installées après consultation avec toutes les parties prenantes et précision des points en souffrance. Un projet de programme d'activités de surveillance et d'évaluation a été établi pour 2005.

14. Répondant à la décision XIV/7 de la quatorzième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, le Comité exécutif a décidé d'entreprendre une évaluation des projets portant sur la formation des agents des douanes et sur les systèmes d'autorisation qui seront présentés à la dix-septième Réunion des Parties (décision 43/41). La première phase de l'évaluation, une étude sur documents, est terminée et la principale phase fondée sur les enquêtes, les études de cas et les visites sur le terrain devrait être achevée à temps pour la 45^e Réunion du Comité exécutif.

Examen des projets

15. Le Secrétariat a examiné 173 projets et activités en provenance de 74 pays visés à l'article 5 pour un montant total de financement, tel que présenté, égal à 146 millions de dollars US. En outre, il a examiné deux programmes de pays concernant le Cap Vert et Sao Tomé-et-Principe, ainsi que des projets du secteur de production en Chine et au Venezuela.

Rapprochement des comptes de 2002 et 2003 (suivi de la décision 43/39)

16. A sa 38^e Réunion, le Comité exécutif a demandé qu'un rapprochement complet des Comptes du Fonds soit présenté, avec les données figurant dans les rapports périodiques des agences d'exécution, tous les ans à la troisième réunion du Comité exécutif (décision 38/9). Le Comité exécutif a étudié le rapprochement des comptes de 2002 à sa 43^e réunion et demandé instamment à la Banque mondiale de présenter ses comptes vérifiés de 2002 à la 44^e réunion. Ce document fournit un rapprochement des comptes de 2002 et 2003 des agences d'exécution et apporte des explications aux divergences entre les rapports périodiques des agences, les comptes annuels et l'Inventaire des projets approuvés du Secrétariat.

Rapport sur le fonctionnement du Comité exécutif sans sous-comités et possibilité d'une procédure d'approbation intersessions (suivi des décisions 41/92 et 43/3 c))

17. A sa 41^e réunion, le Comité exécutif a décidé d'éliminer le sous-comité sur la surveillance, l'évaluation et les finances ainsi que le sous-comité sur l'examen des projets, et d'examiner tous les points en séance plénière à titre d'essai pendant une année (décision 41/92). Le Secrétariat a établi un rapport sur le fonctionnement des 42^e et 43^e réunions afin de permettre au Comité exécutif de décider si l'on doit poursuivre l'expérience sans les deux sous-comités, et de voir si l'économie de temps ainsi réalisée suffirait pour permettre au Comité de réduire le nombre de ses réunions à deux par an.

Critères d'évaluation des rapports périodiques et des vérifications techniques prévus dans les accords pluriannuels (suivi de la décision 43/38)

18. En réponse à la décision 43/38, le Secrétariat a préparé une version révisée des critères d'évaluation des rapports périodiques et des vérifications techniques prévus dans les accords pluriannuels. Pendant cette révision, le Secrétariat a pris en compte les observations présentées par les agences bilatérales et d'exécution et des remarques de certains membres du Comité exécutif, notamment des gouvernements argentin, bangladaishi, canadien et japonais.

Section de la production

19. A sa 43^e réunion, le Secrétariat a été autorisé à effectuer la vérification technique de la production de bromure de méthyle en Chine. Un consultant a été choisi pour cette vérification, mais comme il n'a pas été possible de rendre visite aux producteurs de bromure de méthyle avant le début du mois de novembre, il n'a pas été en mesure d'achever le rapport en temps pour la 44^e réunion.

20. Le Secrétariat a reçu une proposition du Gouvernement chinois par l'intermédiaire de la Banque mondiale concernant l'élimination accélérée de la production et de la consommation de CFC et de halons. Ce projet sera présenté à la 44^e réunion dans le cadre du programme de coopération bilatérale des Etats-Unis d'Amérique.

21. Poursuivant les échanges à propos du projet de fermeture de la production vénézuélienne de CFC à la 43^e réunion, le Secrétariat a précisé le choix des paramètres utilisés par le consultant pour la vérification technique, en calculant le scénario des coûts du projet de fermeture de la production vénézuélienne de CFC, et fourni le résultat aux membres du Gouvernement vénézuélien, de la Banque mondiale et du sous-groupe sur le secteur de la production.

22. A sa 43^e réunion, le Comité exécutif a autorisé le Secrétariat à continuer les vérifications techniques de la production des SAO en Roumanie. Un consultant a été choisi pour effectuer cette vérification et commencera ses travaux en janvier 2005.

Documents et documents d'orientation préparés par le Fonds

23. De tous les documents présentés à la 43^e réunion aux fins d'examen, les suivants ont été préparés par le Secrétariat :

- i) Ordre du jour provisoire et ordre du jour annoté du Comité exécutif
- ii) Activités du Secrétariat
- iii) Rapport sur les soldes et disponibilité des ressources
- iv) Situation/perspectives de conformité aux mesures de réglementation initiales et intermédiaires du Protocole de Montréal dans les pays visés à l'article 5

- v) Plan d'élimination modèle triennal à horizon mobile 2005-2007
- vi) Plans d'activités de l'année 2004 (suivi de la décision 42/3 d) et e))
- vii) Indicateurs qualitatifs d'efficacité
- viii) Examen du régime des coûts d'administration et du budget de financement de l'unité centrale (suivi de la décision 41/94 d))
- ix) Rapport d'achèvement de projet consolidé 2004
- x) Projet de programme d'activités de surveillance et d'évaluation pour 2005
- xi) Retards dans la mise en œuvre des projets
- xii) Rapport sur la mise en œuvre des projets approuvés comportant des exigences particulières pour la communication des rapports
- xiii) Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets
- xiv) Coopération bilatérale
- xv) Observations et recommandations sur les amendements aux programmes de travail du PNUE, du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale pour l'année 2004
- xvi) Observations et recommandations sur le budget du programme d'aide à la conformité et le programme de travail du PNUE pour 2005
- xvii) Fiches d'évaluation de projet, et observations et recommandations sur tous les projets et toutes les activités proposés à la 44^e réunion
- xviii) Observations sur le programme de pays du Cap Vert et de Sao-Tomé-et-Principe
- xix) Rapprochement des comptes des exercices 2002 et 2003 (suivi de la décision 38/9 et 43/39)
- xx) Budgets du Secrétariat du Fonds révisés pour les exercices 2005 et 2006, et proposition de budget pour 2007
- xxi) Rapport sur le fonctionnement du Comité exécutif sans les sous-comités et possibilité d'une procédure d'approbation intersessions (suivi des décisions 41/92 et 43/3 c))
- xxii) Critères pour l'évaluation des rapports périodiques et des vérifications techniques prévus dans les accords pluriannuels (suivi de la décision 43/38)

Participation aux réunions et missions entreprises

Missions du Chef du Secrétariat

Genève (Suisse) 10-19 juillet 2004

24. A la suite de la 43^e réunion du Comité exécutif, le Chef du Secrétariat est resté à Genève pour assister à la 2^e réunion du Bureau de la quinzième Réunion des Parties, de la 24^e réunion du Groupe de travail à composition non limitée, et à la 32^e réunion du Comité de mise en œuvre dans le cadre des Procédures de non-conformité du Protocole de Montréal. Le Chef du Secrétariat était accompagné d'Administrateurs principaux.

Paris (France) septembre 2004

25. Le Chef du Secrétariat a participé pendant le mois de septembre 2004 à une réunion consultative du Programme d'aide à la conformité à la DTIE-PNUE.

Beijing (République populaire de Chine) 13-18 septembre 2004

26. A la suite de la réunion du programme d'aide à la conformité, le Chef du Secrétariat, la présidente du Comité exécutif (Mme Marcia Levaggi), le vice-président (M. Paul Krajnik) et le Chef adjoint (Coopération économique) ont assisté à plusieurs réunions à Beijing (République populaire de Chine) avec le Vice-ministre de l'Agence nationale de protection de l'environnement (SEPA), certains représentants d'organisations internationales et d'autres invités. Ensuite, ils ont participé à la célébration par la Chine de la Journée internationale de l'ozone 2004 et à Xiang, aux ateliers internationaux sur les produits de substitution des SAO.

Bangkok (Thaïlande) 19-22 septembre 2004

27. Le Chef du Secrétariat, la présidente et le vice-président ont rencontré des hauts fonctionnaires du Ministère des travaux industriels et examiné le déroulement de la mise en œuvre du plan national d'élimination des SAO. Ils ont également pris part à des réunions avec de hauts responsables du Ministère de l'agriculture pour examiner les questions relatives au bromure de méthyle et à la conformité avec les mesures de réglementation du Protocole de Montréal.

Londres (Royaume-Uni) 23-24 septembre 2004

28. Le Chef du Secrétariat a rencontré les hauts fonctionnaires du Ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales pour examiner des questions relatives au Comité exécutif.

Missions effectuées par d'autres membres du Secrétariat

29. L'Administrateur et gestionnaire du Fonds s'est rendu à Prague (République tchèque) en septembre 2004 pour prendre des dispositions relatives à la 44^e réunion du Comité exécutif.

30. Dans le contexte de l'évaluation du Plan de gestion des frigorigènes en Roumanie, l'Administrateur principal, Surveillance et évaluation, et plusieurs consultants se sont rendus en Roumanie afin de visiter l'Unité nationale d'ozone pour des séances d'information et des entretiens (10-14 septembre 2004). Il s'est ensuite rendu au Sénégal pour des entretiens concernant l'étude théorique relative à la formation des agents des douanes et aux systèmes d'autorisation (14-18 septembre 2004).

Réunion de coordination interorganisations

31. Les agences d'exécution et le Secrétariat du Fonds ont tenu une réunion de coordination interorganisations les 13 et 14 octobre 2004. Cette réunion a facilité les préparatifs de la 44^e réunion du Comité exécutif et a permis d'examiner les critères destinés à évaluer les rapports périodiques et les vérifications techniques prévus dans les accords pluriannuels, les indicateurs qualitatifs d'efficacité, les résultats des plans d'activités de 2004, les comptes du Fonds multilatéral, l'affectation des ressources, et en particulier la situation et les perspectives de conformité aux mesures de réglementations au Protocole de Montréal dans les pays visés à l'article 5. Le Chef du Secrétariat a aussi donné des informations aux agences à propos du document du Secrétariat sur le fonctionnement du Comité exécutif sans sous-comités.

Changement de personnel au Secrétariat

32. Le 1^{er} septembre 2004, M. Stephan Sicars a pris ses fonctions au Secrétariat au poste d'Administrateur principal, Gestion de projets.

Préparation des réunions du Comité exécutif

33. Les mesures logistiques nécessaires à la 44^e réunion du Comité exécutif devant dérouler à l'Hôtel Hilton, à Prague (République tchèque) du 29 novembre au 3 décembre 2004, ont été prises. Les lettres d'invitation et les documents de conférence ont été envoyés aux membres du Comité exécutif, au président du Bureau de la quinzième Réunion des Parties, au président et vice-président du Comité de mise en œuvre, au directeur général du PNUE, au secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, aux agences d'exécution, au Trésorier et aux ONG.

Activités d'information

34. La synthèse post-réunion et la liste des décisions ont été mises sur le site web pour la 43^e réunion et sont disponibles sur l'intranet. Un site web a été créé pour la 44^e réunion contenant des documents et des informations logistiques sur l'intranet du Fonds multilatéral. Les documents électroniques ont également été mis sur un site ftp. Les domaines du Secteur d'évaluation et de production de l'intranet ont été mis à jour avant la 44^e réunion.

35. Les versions anglaise, chinoise, espagnole et française du rapport de la 43^e réunion, de même qu'une synthèse post-réunion et un communiqué de presse, ont été affichés sur le site internet public du Fonds multilatéral (www.multilateralfund.org).

36. Le Secrétariat du Fonds a examiné et mis à jour les bases de données, les documents et les lignes directrices opérationnelles suivants pour la 44^e réunion :

- Inventaire des projets approuvés en date de juillet 2004
- Politiques, procédures, lignes directrices et critères en date de juillet 2004
- Fiches de couverture des programmes de pays en date de juillet 2004
- Fiches de couverture des rapports d'achèvement de projets
